

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 10 JUILLET 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de :

- Valider les avis proposés par la Commission d'Urbanisme pour les Certificats d'Urbanisme, les Déclarations Préalables de travaux et les Permis de Construire,
- Ne pas préempter pour les propriétés concernées
- Entériner l'acquisition gratuite de la parcelle indiquée dans le cadre de l'aménagement pour la mise en sécurité des piétons aux abords de l'arrêt de bus de La Rande
- Valider la vente au Quartier Touroulet à la famille VIANNEZ en autorisant le Maire à signer tous les documents à intervenir
- Valider l'avenant avec l'APAVE Drôme-Ardèche pour le contrôle des installations électriques à la Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Valider les services de fourrière de la SPA « Les Amandiers » au nouveau tarif de :
1.11 €/habitant
- Maintenir le soutien financier à 10 € par jour et par enfant pour l'année 2023 pour l'accueil des enfants au Palabre
- Valider la modification et l'augmentation de la durée de travail hebdomadaire d'un agent affectée à l'école publique

Le Conseil Municipal, à la majorité, a décidé de commander la pompe à chaleur et le changement des menuiseries pour l'ancien bureau de poste auprès de l'entreprise AUDIGIER ACLimpac et MENUISEA.